### **MAIRIE des CERQUEUX**

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone: 02.41.55.90.12 - Télécopie: 02.41.55.97.30 - E-mail: mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet: www.lescerqueux.mairie49.fr

# Conseil municipal : séance du 10 avril 2018

<u>Étaient présents</u>: Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Absents excusés : M. Bodin et Mme Chevalier.

### **Finances**

<u>Décision modificative au budget communal</u> – Le conseil municipal décide d'apporter la modification suivante au budget communal :

#### Dépenses d'investissement

Article 204 – Eclairage public	+ 10 000 €
Article 21318 – Gros travaux de bâtiments (opération n° 58)	+ 200 000 €
Article 020 – Dépenses imprévues	210 000 €

**Remboursement suite à des dégradations à la SCL** - Le conseil municipal décide de facturer, aux occupants, le changement d'un rail de support pendrillon des rideaux de scène qui a été endommagé lors d'une location de salle du Cormier. La réparation a été effectuée et l'ensemble des rails a été remplacé. Le montant total de la facture s'élève à 1 051.20 € TTC. Le remboursement d'un rail sera facturé à la famille à hauteur de 175.20 €.

### **Affaires sociales**

<u>Portail familles</u> - La migration du logiciel E.enfance vers BL enfance ainsi que la formation au personnel administratif auront lieu les 3 et 4 mai prochain. Une période test aura lieu avec quelques familles jusqu'aux vacances d'été. BL enfance sera opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire 2018-2019.

<u>Cantine scolaire</u> - Françoise Rabier a fait part à la mairie de sa décision de ne plus porter les repas les mercredis et pendant les vacances à la maison de l'enfance à compter du 1<sup>er</sup> avril. A compter de cette date, l'animatrice qui travaille le mercredi commencera plus tôt pour aller chercher les repas qui devront être prêts dès 11h30. Pendant les vacances scolaires, ce sont les employés du service technique qui iront les chercher.

<u>La Convention Territoriale Globale (CTG)</u> - La convention Territoriale Globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord cadre politique entre a minima, le territoire et la Caf, pour une durée de 4 ans.

La convention Territoriale, c'est aussi :

- ✓ Une démarche méthodologique pour l'élaboration d'un projet social de territoire
- ✓ Un accompagnement concerté avec l'ensemble des institutions partenaires pour soutenir un projet adapté à la réalité du territoire
- ✓ Une définition des engagements et mise en cohérence des interventions

La CTG est basée sur la réalisation d'un diagnostic partagé qui s'appuie sur des études existantes (analyse des besoins sociaux, schéma de territoire...) qui conduit la collectivité et la Caf avec leurs partenaires à définir des axes prioritaires et des actions concrètes à mettre en œuvre pour y répondre.

La CTG n'est signée qu'à l'issue de ces étapes.

Le responsable de la commission assistera aux prochaines réunions du comité technique.

#### **Questions diverses**

Feu d'artifice—: Afin de marquer la 20e édition des Cerquo'folies, le budget consacré au feu est porté à 3 000 €.

<u>Comité consultatif intercommunal des jeunes</u> : Treize des 26 communes de l'ADC sont intéressées par le projet. Seulement 9 étaient présentes à la dernière réunion.

Commémoration du Centenaire de la Guerre 14/18 : les manifestations relatives à cette commémoration s'organisent.

ALSH été: Laurine Loitière a été recrutée en tant que stagiaire BAFA.

<u>Les automobiles de l'âge d'or Maulévrier</u> : la commission décline la proposition de halte aux Cerqueux lors de la randonnée qui aura lieu le jeudi de l'Ascension.

<u>TAP</u> – Un courrier va être adressé aux différents intervenants pour les prévenir de l'arrêt des TAP lors de la prochaine année scolaire. Un pot de clôture sera organisé le jeudi 28 juin 2018 à la salle du Cormier avec les enfants de l'école et l'ensemble des intervenants.

<u>Accueil périscolaire</u> – En fonction de l'effectif présent, une deuxième animatrice viendra en renfort le mercredi aprèsmidi pour surveiller les enfants pendant la sieste.

### **Bâtiments communaux**

#### Aménagement de la Salle St Jacques -

<u>Désamiantage</u> - Afin de ne pas perdre de temps dans le déroulement des travaux, la dépose de la toiture de la cuisine, qui contient de l'amiante, sera gérée en direct. Cinq entreprises ont été contactées pour faire des devis. Le choix de l'entreprise sera fait lors de la réunion du mois de mai.

<u>Permis de construire</u> - La demande a été déposée au service instructeur.

L'appel d'offres sera lancé durant la semaine 17. La remise des plis est prévue pour le 24/05/2018.

**Honoraires** – Suite à la validation de l'avant-projet détaillé, le coût prévisionnel des travaux ayant augmenté, le montant définitif des honoraires s'élève à 30 690.40 €. Un avenant de 7 082.40 € doit donc être signé.

<u>Sèche-mains</u> – Des devis ont été demandés aux entreprises CEPY et GODRIE pour l'installation d'appareils dans les différentes salles.

<u>Salle du Cormier</u> – Afin de répondre aux exigences de la commission de sécurité, suite à l'extension de la salle à l'arrière de la scène, trois portes (qui donnent de la salle sur la nouvelle pièce) doivent être remplacées par des portes coupe-feu. Des devis sont en cours.

<u>Clés électroniques</u> – Le boitier de programmation sera installé le 14 mai prochain sur la façade de la mairie, près de la boite aux lettres. Voir la COMEC pour une serrure compatible pour le portail de la cour de l'atelier communal. <u>Matériel</u> – Une démonstration de matériel de nettoyage à vapeur aura lieu lundi prochain.

Les chaises de la salle St Jacques sont toutes réservées.

### Voirie - Urbanisme

**Lotissement le Champ Blanc** – Le conseil municipal accepte de vendre les lots n° 19 et 37.

Lot	Cadastre	Surface	Acquéreur	Prix HT	Base TVA	TVA	Prix TTC
19	AL 161	744 m²	M. et Mme Sébastien Sigonneau	29 016.00 €	27 386.64 €	5 477.33 €	34 493.33 €
37	AL 179	684 m²	M. Saget – Mme Deraedt	26 676.00 €	25 178.04 €	5 035.61 €	31 711.61 €

<u>PLU</u> – S'agissant d'une révision mineure du règlement, il n'y aura pas d'enquête publique mais une mise à disposition du dossier pendant un mois du 11 juin au 12 juillet 2018.

Louis-Marie Guetté informe que l'entreprise Transports Brémond va déposer un croquis de son projet d'extension dans les prochains jours à la mairie.

<u>Voirie</u> – Revoir avec l'ADC et l'entreprise Bouchet pour une reprise des travaux de réparation sur le chemin de la Petite Troche qui ne sont pas satisfaisants. Signalement de nids de poules sur le chemin de la Mousserie Vieille.

<u>Stationnement</u> – La place de parking (de droite) située face au pignon de la mairie va être réservée pour la mairie car les compteurs d'eau sont situés sur cette place et doivent rester accessibles en cas d'urgence ou pour la maintenance de la fontaine. Une autre place sera réservée aux locataires du 19, rue Amand Michaud (Sèvre-Loire Habitat).

# **Agglomération du Choletais**

<u>Environnement</u> – La collecte des déchets va évoluer. A compter du 4 juin 2018, tous les emballages se trieront y compris les films plastiques, les pots de yaourt, les barquettes, etc. Une information sera faite auprès du personnel communal le 18 mai 2018.

Il n'y a, à ce jour, aucune date concernant la fermeture de l'écopoint des Cerqueux.

<u>Contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux</u> – Le conseil municipal accepte d'adhérer au service proposé par la Ville de Cholet.

<u>Prêt de matériel</u> – La commune accepte d'adhérer à la convention de mutualisation du service événement-propreté – voirie/bâtiments afin de permettre l'utilisation de matériel pour certaines manifestations : barrières, chaises, bancs, tables, etc. Ce service est ouvert aux associations via la commune qui centralise les demandes. Une information sera faite auprès des associations.

**<u>Statuts</u>** – Une modification relative à la GEMAPI et à l'école de musique sera proposée lors d'une prochaine réunion.

<u>SCOT</u> – Le maire demande aux conseillers de faire part de leurs observations sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) au plus vite auprès du secrétariat de mairie.

## **Questions diverses**

**<u>Bibliothécaire</u>** – Une nouvelle procédure de recrutement va être lancée car la première a été infructueuse.

Mutuelle communale – Une réunion d'information aura lieu le lundi 23 avril 2018 à 18 heures à la salle du Cormier

#### Prochaines réunions

Conseil Municipal :Jeudi 3 mai 201820h15Maire/adjointsLundi 23 avril 201820h30Commission Affaires socialesJeudi 26 avril 201820h30

Commission bâtiments Non fixée
Commission Voirie Non fixée